

**31 décembre 1999**

**PAI LBO FUND a acquis 45,54 % du capital de DE MICHEL THIERRY SA**

PAI LBO FUND a acquis 45,54 % du capital de MICHEL THIERRY SA et dépose une offre publique d'achat sur le reste du capital.

La société Financière d'OLMES, détenue majoritairement par PAI LBO Fund, a conclu le 30 décembre 1999 différents accords portant sur l'acquisition directe et indirecte de 45,54 % du capital et 45,34 % des droits de vote de MICHEL THIERRY SA.

Ces acquisitions ont été faites sur la base d'un prix de 165 Euros par action MICHEL THIERRY SA auprès des dirigeants et des cadres de la Société MICHEL THIERRY SA et auprès de l'Institut Régional de Développement Industriel " IRDI " -Midi Pyrénées.

Financière d'OLMES a, par ailleurs, reçu des engagements de certains actionnaires de MICHEL THIERRY SA à concurrence de 3,92 % du capital et 3,90 % des droits de vote de MICHEL THIERRY SA.

La BNP, agissant pour le compte de Financière d'OLMES, a saisi les autorités boursières du projet d'offre publique proposant aux actionnaires de la société MICHEL THIERRY SA d'acquérir leurs actions au prix unitaire de 165 Euros.

MICHEL THIERRY SA est une entreprise du secteur textile exerçant deux activités : les tissus pour sièges automobiles et les tissus pour l'habillement ; son chiffre d'affaires consolidé 1998 s'est élevé à 1 711 millions de francs.

Conformément aux intentions annoncées par le Management de MICHEL THIERRY SA, de séparer les activités textile automobile et les activités textile habillement qui ne présenteront plus de synergies dans un avenir proche, PAI LBO Fund a acquis le 30 décembre 1999, préalablement à l'acquisition directe et indirecte de 45,52 % du capital de MICHEL THIERRY SA, l'intégralité du capital de CARREMAN MICHEL THIERRY " CMT " (activité textile habillement) pour un prix de 381,66 millions de francs, après distribution par CMT à MICHEL THIERRY SA d'un dividende de 68,34 millions de francs.

Une attestation d'équité confirmant le caractère équitable du prix convenu a été délivrée par ASSOCIES EN FINANCE

L'acquisition de CMT par PAI LBO Fund, qui est indissociable de la réussite de la présente offre publique d'achat des actions MICHEL THIERRY SA, a été conclue, pour autant que Financière d'OLMES détienne, à l'issue de la présente offre publique, plus de 50 % du capital et des droits de vote de MICHEL THIERRY SA.

PAI LBO Fund souhaite par ces deux opérations accompagner le développement des deux activités dans le respect de leur environnement concurrentiel spécifique.

La cession de CMT a été autorisée par le Conseil de Surveillance de MICHEL THIERRY SA lors de sa séance du 30 décembre 1999 et décidée par le Directoire de cette même société lors de sa séance du 30 décembre 1999.

Le Conseil de Surveillance de MICHEL THIERRY SA a pris connaissance des modalités d'acquisition des actions MICHEL THIERRY SA et du projet d'offre publique.

Au vu du prix d'achat proposé de 165 Euros par action MICHEL THIERRY SA et des projets industriels envisagés, le Conseil de Surveillance de MICHEL THIERRY SA a considéré à l'unanimité que l'opération projetée était conforme à l'intérêt de l'actionnaire et de la société, et recommande aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre.

PAI LBO Fund est un FCPR géré par P.A.I. Management.

Le projet d'offre publique d'achat est en cours d'examen auprès des autorités boursières et fera l'objet d'une note d'information qui sera visée par la COB.